

ASSOCIATION FOUGERES PAYS EN MARCHÉ

**36, RUE DE NANTES
35300 FOUGERES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de RENNES
2 Rue de la Chaudronnerais
BEAUCE
35300 FOUGERES

ASSOCIATION FOUGERES PAYS EN MARCHE

**36, RUE DE NANTES
35300 FOUGERES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009

**L'ENTREPRISE COMPTABLE DE L'OUEST
Commissaire aux comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de RENNES
2 Rue de la Chaudronnerais
BEAUCE
35300 FOUGERES**

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **FOUGERES, PAYS EN MARCHE** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations de trésorerie ainsi que celles relatives aux subventions reçues au titre de l'exercice.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, notamment, à la prise de connaissance et aux tests effectués sur les procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

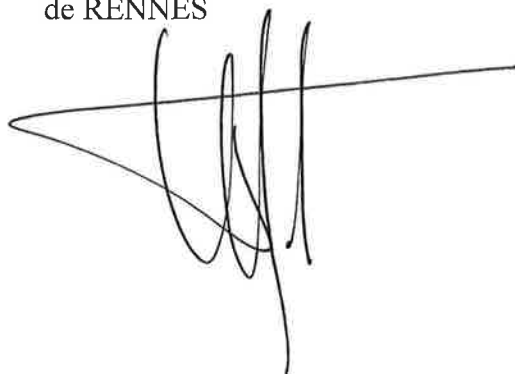
III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à BEAUCE,
Le 19 Avril 2010

Pour la société L'ECO
Francis GERARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de RENNES



COMPTES ANNUELS

BILAN DÉTAILLÉ AU 31 DÉCEMBRE 2009 (en Euros)

ACTIF	31/12/2009		31/12/2008		PASSIF	31/12/2009		31/12/2008	
	BRUT	AMORTIS.	NET	NET					
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS ASSOCIATIFS				
Immobilisations incorporelles	8 800,69	8 800,69	0,00	0,00	Report à nouveau	137 482,70	113 938,89	137 482,70	113 938,89
Immobilisations corporelles	96 080,25	69 470,98	26 609,27	24 055,92	Résultat de l'exercice	15 421,36	23 543,81	15 421,36	23 543,81
Immobilisations financières	6 000,00		6 000,00	6 000,00	<i>Situation nette</i>	152 904,06	137 482,70	152 904,06	137 482,70
TOTAL I	110 880,94	78 271,67	32 609,27	30 055,92	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
					Subventions d'investissement	1 151,02	1 728,38	1 151,02	1 728,38
ACTIF CIRCULANT					TOTAL I	154 055,08	139 211,08	154 055,08	139 211,08
Subventions à recevoir	85 801,70		85 801,70	59 339,73	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Créances	7 437,21		7 437,21	6 229,61	TOTAL II	0,00	1 312,00	0,00	1 312,00
Autres créances	38 455,62		38 455,62	4 745,31	FONDS DÉDIÉS	45 000,00	25 000,00	45 000,00	25 000,00
Disponibilités	103 734,46		103 734,46	126 015,12	TOTAL III	45 000,00	25 000,00	45 000,00	25 000,00
Charges constatées d'avance	9 672,60		9 672,60	1 825,14	DETTES				
TOTAL II	245 101,59		245 101,59	198 154,91	Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	39 003,93	40 459,20	39 003,93	40 459,20
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 468,63	18 837,83	25 468,63	18 837,83
					Dettes fiscales et sociales	1 390,72	1 390,72	1 390,72	1 390,72
					Autres dettes	12 792,50	2 000,00	12 792,50	2 000,00
					Produits constatés d'avance				
					TOTAL IV	78 655,78	62 687,75	78 655,78	62 687,75
TOTAL GENERAL (I + II)	355 982,53	78 271,67	277 710,86	228 210,83	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	277 710,86	228 210,83	277 710,86	228 210,83

ASSOCIATION FOUGERES PAYS EN MARCHE

COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2009 (en Euros)

	2009	BUDGET 2009	2008
PRODUITS			
PRODUITS D'EXPLOITATION (total I)	544 127,58	512 076,00	577 739,86
- Prestations de services et produits des activités annexes	21 482,47	15 493	31 715,40
- Subventions d'exploitation	220 379,64	242 092	277 391,06
- produits s/ext. antérieur subventions	-2 338,62		
- Cotisations	300 026,50	253 741	246 761,00
- Sponsoring	750,00	750	750,00
- Transfert de charges d'exploitation	743,93		605,22
- Rep prov. charges déménagements	1 312,00		20 514,16
- Rep prov. créances douteuses	1 400,00		
- Produits divers de gestion courante	1,79		3,02
- Produits s/ext. antérieur frais de déplacements	369,87		
PRODUITS FINANCIERS (total II)	1 802,80	0	143,44
- De valeurs mobilières			
- Autres intérêts et produits assimilés	1 802,80		143,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS (total III)	2 154,93	0	1 398,44
- Quote-part subvention investissement virée au compte de résultat	577,36		698,44
- Produits exceptionnels sur opérations gestions	1577,57		700
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	548 085,31	512 076	579 281,74
CHARGES			
CHARGES D'EXPLOITATION (total I)	511 263,95	512 076,00	530 737,93
Achats	14 615,60	35 009	22 216,78
Charges externes	63 342,70	57 055	101 802,19
Autres charges externes	137 011,42	147 832	172 562,01
Impôts et taxes	15 481,48	4 690	2 679,11
Rémunération du personnel	192 395,85	260 990	157 415,60
Charges sociales	82 173,20		66 268,04
Dotations aux amortissements	6 241,98	6 500	6 393,96
Charges diverses de gestion courante	1,72		0,24
Dotation provisions risques et charges			
Dotations dépréciations créances			1 400,00
CHARGES FINANCIERES (total II)	0,00		0,00
- Charges d'intérêts			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (total III)	1 400,00		
- Créances devenues irrécouvrables sur l'exercice	1 400,00		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	20 000,00		25 000,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	532 663,95	512 076,00	555 737,93
EXCEDENT	15 421,36	0	23 543,81

Fougères, Pays en marche

ANNEXES

A – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations, selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

B – Notes sur le bilan

Bilan actif

Amortissement des immobilisations.

Le calcul de l'amortissement des immobilisations est réalisé sur les durées d'usage, sans rechercher leurs durées d'utilisation (*décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, JO du 31, p. 20838 ; règlement CRC 05-09 du 3 novembre 2005, arrêté du 26 décembre 2005, JO du 3 janvier 2006, p. 58*).

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes pour les différentes catégories d'immobilisations.

Logiciels	3 ans
Installations générales, agencements, aménagements	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

Tableau des mouvements des immobilisations

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	8 801			8 801
Immobilisations corporelles	87 285	8 795		96 080
Immobilisations financières	6 000			6 000
Total	102 086	8 795		110 881

Tableau des mouvements des amortissements

	Début exercice	Dotations	Sorties d'actif	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	8 801			8 801
Immobilisations corporelles	63 229	6 242		69 471
Immobilisations financières				
Total	72 030	6 242		78 272

Subventions d'exploitation à recevoir

Ce poste regroupe les subventions de fonctionnement attribuées au titre de l'année civile 2009 et non encore encaissées à la date de clôture.

Créances clients et autres créances

Il s'agit des prestations facturées et de cotisations appelées au titre de l'année 2009 et non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

Bilan passif

Tableau des mouvements des subventions d'équipement

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Conseil Régional	2 772			2 772
Conseil Général	5 011			5 011
Leader +	351			351
Total	8 134			8 134

Tableau des mouvements des amortissements des subventions d'équipement

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Conseil Régional	2 545	117		2 662
Conseil Général	3 737	343		4 080
Leader +	124	117		241
Total	6 406	577		6 983

Fonds dédiés

Ils enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Le montant inscrit au passif correspond aux fonds destinés :

- à la refonte du site INTERNET de l'association qui sera réalisée en 2010 pour un montant de 15 000 €,
- à réaliser la plaquette COMMUNORAMA pour 10 000 €,
- à réaliser les études-actions de l'OBSERVATOIRE (tourisme, économie résidentielle) pour un montant de 20 000 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Elles comprennent les dettes relatives aux factures des prestataires qui n'ont pas encore été réglées à la clôture pour un montant de 26 508 € et les charges à payer rattachées à l'exercice pour un montant de 12 496 €

Dettes fiscales et sociales

Elles concernent en particulier les droits acquis par les salariés au titre des congés payés, ainsi que les charges sociales correspondantes.

D - Effectif

Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	
Non cadres	6